**ACTE D’ENGAGEMENT**

Etude de faisabilite economique et mission d’assistance a maitrise d’ouvrage pour la programmation d’un projet immobilier sur le site de l’hotel consulaire de la CCI Aisne à saint quentin

Référence du marché : CCIR-AISNE-2025-10

**ARTICLE 1. CONTRACTANT**

**1.1 - Identification des parties**

**Entre, d’une part,**

La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts de France

Sise, 299 Boulevard de Leeds, CS 90028, 59031 Lille Cedex

Représentée par Monsieur Le Président ou toute personne ayant valablement reçu délégation.

**Et, d’autre part**

* Je soussigné ……………………………………………………………

Agissant :

❑ En mon nom personnel

❑ Au nom et pour le compte de la société ………………………………………………………………………….……….

Domiciliée à :………………..…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Ayant son siège social à ………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………………….........………

Numéro d’identité SIRET de la société mère / siège social : ………………………………………………

Numéro SIRET de l’Etablissement qui exécute les prestations (si différent) : ………………………………………………:

Numéro SIRET de l’Etablissement chargé de la facturation (si différent) : ………………………………………………

N° de tél : ………………………………..……

N° de fax : ………………………………..…

**Courriel : …………………………… et ……………………………**

**Il est précisé que l’adresse mail communiquée ci-dessus sert d’adresse de référence pour tous les échanges qui interviendront entre le pouvoir adjudicateur le candidat durant toute la procédure de passation (demande de précisions, négociation, courrier de rejet, courrier de notification…).**

**Les candidats sont invités à s’assurer que l’adresse est bien active et disponible**

🞏 Agissant en tant que prestataire unique

🞏 Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

🞏 Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous

**Taille de l’entreprise\* :**

☐ TPE / MICROENTREPRISE

☐ PME

☐ ETI

☐ GRANDE ENTREPRISE / TGE

*\*Selon les caractéristiques et critères définis par la LOI n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et par le Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique*

**1.2 -Identification des membres du groupement[à remplir uniquement en cas de groupement d’opérateurs économiques]**

*[Reprendre les informations précisées au 1.1]*

**Pour l’exécution du marché le groupement d’opérateurs économiques est :**

☐Conjoint ou ☐Solidaire

**Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :**

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

🞏pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

🞏ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

**Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :**

(Cocher la case correspondante.)

🞏donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

🞏donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

🞏donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

**ARTICLE 2. ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

Après avoir pris connaissance du CCAP et du CCTP et des pièces qui y sont mentionnées et conformément à leurs clauses et stipulations,

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, établie sur la base des conditions économiques fixées au mois M0, mois de la date de fixation du prix, c’est-à-dire du mois précédant le mois de la date de remise des offres.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres indiqué dans le règlement de la consultation,

**ARTICLE 3. OBJET DE LA CONSULTATION**

**3.1 – Objet du marché**

Le présent marché a pour objet une étude de faisabilité économique et une mission d’assistance à maitrise d’ouvrage pour la programmation d’un projet immobilier sur le site de l’Hôtel consulaire de la CCI Aisne à Saint-Quentin.

Le détail des prestations à réaliser figure au CCTP.

**3.2 – Variantes**

**3.2.1 – Variantes à l’initiative du candidat**

Les variantes à l’initative du candidat ne sont pas autorisées

**3.2.1 – Variantes imposées/Prestation supplémentaire éventuelle**

Il n’est pas prévu de variantes obligatoires.

**3.3 –Forme du marché**

Le présent contrat comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle en application des articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la commande publique.

La tranche ferme et la tranche optionnelle n°1 sont décomposées en phases, comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la tranche** | **Intitulé des phases** |
| **Tranche ferme** : Etude de faisabilité  **Durée**: 6 mois | **Phase 1** : Diagnostic, collecte des données  **Phase 2** : Pré-programmation – Etude de faisabilité de fonctionnement et d’aménagement, Economie du projet, Estimation du calendrier prévisionnel de l’opération.  Les études d’opportunité doivent permettre de vérifier la pertinence de l’équipement public envisagé au regard du service à rendre. |
| **Tranche optionnelle n° 1** : Etude de programmation et assistance à maîtrise d’ouvrage  **Durée**: 18 mois | **Phase 1** : Mission de programmation en vue de la passation d’un concours de maitrise d’œuvre  **Phase 2 :** Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la phase de concours de maîtrise d’œuvre  **Phase 3** : Assistance à maîtrise d’ouvrage : Réalisation du suivi de l’équipe de maître d’œuvre jusqu’à la phase APD (Avant-Projet Définitif) |

Chacune des phases constitue une partie technique au sens de l’article 22 du CCAG-PI.

**ARTICLE 4. DUREE DU MARCHE – DELAI D’EXECUTION DES PRESTATIONS**

**4.1 – Durée du marché**

**Le marché est conclu pour une durée de trente-six (36) mois consécutifs à compter de sa notification, sans qu’aucune reconduction en soit prévue.**

**4.2 – Délais**

L'exécution des prestations démarrera à la date de notification du contrat.

L’exécution de chaque tranche optionnelle est subordonnée à la décision de l’affermir, notifiée au titulaire par lettre avec accusé de réception.

La notification de l'affermissement de la tranche optionnelle ne peut avoir pour effet de modifier les clauses du présent contrat.

Dans le cas d'affermissement de la tranche optionnelle, le titulaire est tenu d'exécuter les prestations telles qu'elles sont définies dans le présent contrat. Il ne peut en aucun cas refuser d'exécuter les prestations de la tranche optionnelle, sous peine d'être déclaré défaillant par l’acheteur.

Si l’acheteur notifie une décision de non-affermissement de la tranche optionnelle n°1 ou si le représentant du pouvoir adjudicateur n'a pas notifié sa décision d'affermissement de la tranche optionnelle n°1 avant la fin du délai de six (6) mois après l'expiration de la tranche ferme, le titulaire sera dégagé de ses obligations et le contrat sera considéré comme achevé.

En cas de retard ou de non-affermissement de la tranche optionnelle le titulaire ne pourra se prévaloir d’aucune indemnité d’attente ou de dédit.

Le contrat comprend :

* une tranche ferme d'une durée de six (6) mois ;
* une tranche optionnelle 1 d'une durée de dix-huit (18) mois ;

Le délai d'exécution de la tranche ferme est de six (6) mois à compter de la date de notification du marché.

Conformément à l’article R2113-6 du Code de la commande publique, la tranche optionnelle sera affermie en fonction des résultats de l’étude d’opportunité.

La tranche optionnelle 1 pourra être affermie dans un délai de 3 mois à compter de la date de validation définitive du préprogramme.

Le délai d'exécution de la tranche optionnelle 1 est de dix-huit (18) mois à compter de la date de démarrage fixée par l’ordre de service de démarrage de la tranche concernée.

L’exécution de la phase 1 de la tranche ferme démarrera à la date de notification du marché public. L’exécution des autres phases démarrera à la date de validation de la phase qui la précède par le comité de pilotage.

Le titulaire rendra compte, selon une fréquence au minimum mensuelle par courriel avec le responsable du projet de l'état d'avancement du contrat pendant toute sa durée d'exécution.

Les phases feront l'objet de la remise des livrables par le titulaire au responsable du projet, dans un délai d'exécution. Le titulaire devra tenir compte de l'ensemble des observations et réserves émises par le représentant du pouvoir adjudicateur de façon à pouvoir respecter le délai d’exécution :  pour cela, il devra affecter à la réalisation du marché public des moyens suffisants pour délivrer les livrables de chacune de ces phases dans les conditions fixées à l'article 7.2 du CCTP.

Le travail rendu pour chaque phase est validé par l’acheteur après avis du comité de pilotage.

Afin de procéder aux opérations de vérification, et pour chacune des tranches, le titulaire produit un rapport final, dans les conditions visées au CCTP. L’acheteur dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la date de réception de ce rapport final pour notifier sa décision de réception.

Par dérogation à l’article 3.2.6 du CCAG-PI, le délai de validation de chaque phase est inclus dans les délais d'exécution mentionnés au CCTP.

**ARTICLE 5. FORME – CONTENU- VARIATION DU PRIX**

Le présent marché est conclu à prix Global et Forfaitaire tel que précisé à l’article 6 du présent Acte d’Engagement et détaillé dans le cadre de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

Les modalités de variation des prix sont fixées dans le cadre du CCAP.

**ARTICLE 6. REMUNERATION DES PRESTATIONS**

**Tranche ferme : Etude de faisabilité**

**Les prestations seront rémunérées selon le montant suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant hors TVA** | **........................................... euros** |
| **Taux de TVA (%)** | **............... %** |
| **Montant TTC** | **........................................... euros** |

Soit montant TTC en lettres : …………………………………………………………………………………..

**Tranche optionnelle n°1 : Etude de programmation et assistance à maitrise d’ouvrage**

**Les prestations seront rémunérées selon le montant suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant hors TVA** | **........................................... euros** |
| **Taux de TVA (%)** | **............... %** |
| **Montant TTC** | **........................................... euros** |

Soit montant TTC en lettres : …………………………………………………………………………………..

**ARTICLE 7. REPARTITION DE PAIEMENT**

**7.1 -Répartition des paiements en cas de groupement conjoint**

**7.1.1. Répartition des paiements pour la tranche ferme**

*Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membresdu groupement conjoint** | |
|  | **Nature de la prestation** | **Montant HT de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**7.1.2. Répartition des paiements pour la tranche optionnelle**

*Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membresdu groupement conjoint** | |
|  | **Nature de la prestation** | **Montant HT de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**7.2–Sous-traitance**

🞏 Je/nous n’envisage/n’envisageons pas de sous traiter une partie des prestations prévues au marché

🞏 Je/nous envisage/envisageons de sous traiter une partie des prestations prévues au marché

Le montant total, TVA incluse, des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément au montant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant hors TVA** | **........................................... euros** |
| **Taux de TVA (%)** | **............... %** |
| **Montant TTC** | **........................................... euros** |

**Montant global TTC (en lettres)**

**...............................................................................................................................................................................................................................................................**

**ARTICLE 8. PAIEMENT - AVANCE**

**8.1 - Compte (s) à créditer (candidat seul / mandataire du groupement / compte unique) :**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

**8.2 - Compte (s) à créditer en cas de groupement conjoint :**

**En cas de groupement conjoint,** les paiements sont à effectuer sur :

(cocher la case correspondante)

🞏 Le compte du mandataire (compte référence au 8.1)

🞏 Un compte unique ouvert au nom du groupement (compte référencé au 8.1)

🞏 Les comptes de chaque cotraitant définies ci-dessous et selon la répartition définie à l’article 7.1 et/ou annexé :

🞏Nom de l’établissement bancaire :

🞏Numéro de compte :

**8.3– Avance** *(cocher la case correspondante)*

Je renonce au bénéfice de l'avance : 🞏 NON 🞏 OUI

**ARTICLE 9. SIGNATURE DES PARTIES**

**9.1 – Signature du contractant**

**Fait en un seul original**

**A ………………………………….. Le ………………………………**

**Signature\*/\*\* de l’Entreprise**

**précédé de la mention "lu et approuvé**"

*\*le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente*

*\*\*si le mandataire du groupement n’a pas été habilité à signer l’acte d’engagement, l’ensemble des membres se devront d’apposer leur signature*

**9.2 – Signature et décision du représentant du Pouvoir Adjudicateur**

**La présente offre est acceptée :**

**La Chambre de Commerce et d’Industrie de région Hauts-de-France**

**A………………………………….. Le…………………………………**

*(Représentant du Pouvoir Adjudicateur)*